



# EXPLOR Resources inc.

## PROCURATION SOLLICITÉE PAR LA DIRECTION POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DEVANT SE TENIR LE 16 JANVIER 2018

Je, soussigné, actionnaire de la Société, désigne M. Christian Dupont, président, ou en son absence ou incapacité d'agir, M. Mario Colantonio, administrateur, ou à leur place \_\_\_\_\_ mon mandataire et fondé de pouvoir pour participer à l'**assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée ») de Ressources Explor inc.** (la « Société ») qui se tiendra le **16 janvier 2018 à 10 h 00, (heure de l'est)** au 15 rue Gamble Est, bureau 204, Rouyn-Noranda (Québec) et à tout ajournement, avec le pouvoir de voter de la manière précisée ci-après et tel que prévu à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le soussigné accuse réception de l'avis de convocation et de la circulaire d'information de la direction de la Société relative à l'Assemblée (la « Circulaire »). Le soussigné donne instruction à son fondé de pouvoir de voter de la manière suivante:

|   | POUR | CONTRE     |
|---|------|------------|
| Approuver la résolution fixant le nombre d'administrateurs de la Société à quatre (4).                  |      |            |
|   | POUR | ABSTENTION |
| Élire les administrateurs suivants :  |      |            |
| <i>Christian Dupont</i>   |      |            |
| <i>Geoffrey Carter</i>  |      |            |
| <i>Mario Colantonio</i>   |      |            |
| <i>Gerhard Merkel</i>   |      |            |
|   |      |            |
| Nommer les auditeurs de la Société et autoriser le conseil d'administration de fixer leur rémunération. |      |            |
|   | POUR | CONTRE     |
| Continuer le régime d'options d'achat d'actions de la Société.  |      |            |
|   |      |            |
| Continuer le régime de droits des actionnaires de la Société  |      |            |

Le soussigné confère à son fondé de pouvoir l'autorité de voter à sa discrétion sur toute modification ou tout changement aux points décrits dans l'avis de convocation accompagnant la Circulaire. Cette procuration peut être révoquée en tout temps avant d'être utilisée.

Date: \_\_\_\_\_

Nom de l'actionnaire: \_\_\_\_\_  
(Caractères d'imprimerie)

Signature de l'actionnaire: \_\_\_\_\_

SVP., veuillez noter:

1. Les votes afférents aux actions représentées par cette procuration seront exercés conformément aux instructions de l'actionnaire. À moins d'instructions à l'effet de s'abstenir de voter ou voter contre sur ces sujets, les actions représentées par cette procuration seront votées par le fondé de pouvoir pour l'approbation de tous les points.
2. Chaque actionnaire a le droit de désigner une personne autre que les personnes nommées dans cette procuration pour le représenter à l'Assemblée et cette personne n'a pas besoin d'être actionnaire de la Société.
3. Ce formulaire de procuration doit être signé par l'actionnaire ou son représentant autorisé par écrit ou, si l'actionnaire est une société, par un dirigeant ou mandataire dûment autorisé.
4. Cette procuration ne sera pas valide et ne pourra être exécutée ou votée à moins qu'elle ne soit remplie de la manière indiquée aux présentes et livrée au Département des procurations: Société de fiducie AST (Canada), B.P. 721, Agincourt, Ontario, M1S 0A1 ou par télécopieur au 416-368-2502 (numéro sans frais: 1-866-781-3111 Canada et E-U seulement) ou par courriel à [proxy@astfinancial.com](mailto:proxy@astfinancial.com) au plus tard 48 heures (excluant les samedi, dimanche et congés fériés) avant l'heure prévue pour la tenue de l'Assemblée, ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.